

# PROJET DE TERRITOIRE

CHÂTEAURoux MÉTROPOLE

2015 - 2020



CHÂTEAURoux  
Métropole

# TABLE DES MATIÈRES

3 > PRÉAMBULE Enjeux & Gouvernance

5 > PARTIE 1/ DIAGNOSTIC PARTAGÉ

6 > AXE 1/ Développer l'emploi et promouvoir le territoire

8 > AXE 2/ Moderniser l'équipement du territoire par des projets stucturants

10 > AXE 3/ Offrir à l'habitant des services efficaces et de qualité

12 > AXE 4/ Valoriser l'environnement et préserver le cadre de vie

15 > PARTIE 2/ Développer l'emploi et promouvoir le territoire

16 > AXE 1/ Développer l'emploi et promouvoir le territoire

20 > AXE 2/ Moderniser l'équipement du territoire par des projets stucturants

22 > AXE 3/ Offrir à l'habitant des services efficaces et de qualité

26 > AXE 4/ Valoriser l'environnement et préserver le cadre de vie

29 > NOTES

# POURQUOI UN PROJET DE TERRITOIRE ?

## « Un processus vivant »

Lancé en décembre 2014, le projet de territoire est une démarche concertée associant tous les élus pour définir les grands enjeux et les projets à conduire entre 2015 et 2020.

Un diagnostic partagé a pu être élaboré pour identifier les forces et les faiblesses du territoire (Partie 1).

Ces ambitions articulées autour de 4 axes stratégiques se traduisent dans le Programme Pluriannuel d'Investissement donnent lieu à un bilan annuel de l'avancement de la démarche (Partie 2).

Il repose également sur une démarche de mutualisation des services et d'une rénovation du pacte financier et fiscal.

## GOUVERNANCE CALENDRIER



# PRÉAMBULE ENJEUX & GOUVERNANCE

## LE PROJET DE TERRITOIRE, UNE AMBITION POLITIQUE POUR CHÂTEAURoux MÉTROPOLE

Créée en 2000 autour de 6 communes, l'Agglomération s'est progressivement étendue pour compter, depuis 2013, 15 communes (bientôt 14) et 74 738 habitants, sur 54 360 hectares dont 56% de surfaces

LES 15 COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION



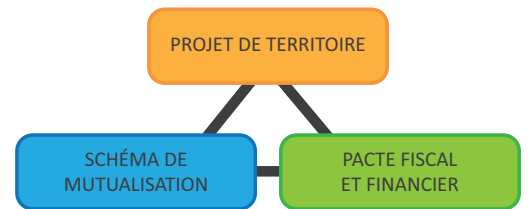
agricoles. Entité administrative consolidée autour de la Ville-centre et de ses 4 pôles d'équilibre, l'organisation du territoire se renforce pas à pas.

## LE DIALOGUE COMME SOCLE DE GOUVERNANCE

Ce projet commun pour le bassin de vie, le projet de territoire, a été co-construit par l'ensemble des élus du territoire. Cette synergie est une nécessité absolue pour répondre aux grands défis sociodémographiques et économiques. Le premier semestre 2015 a donc été l'occasion d'un

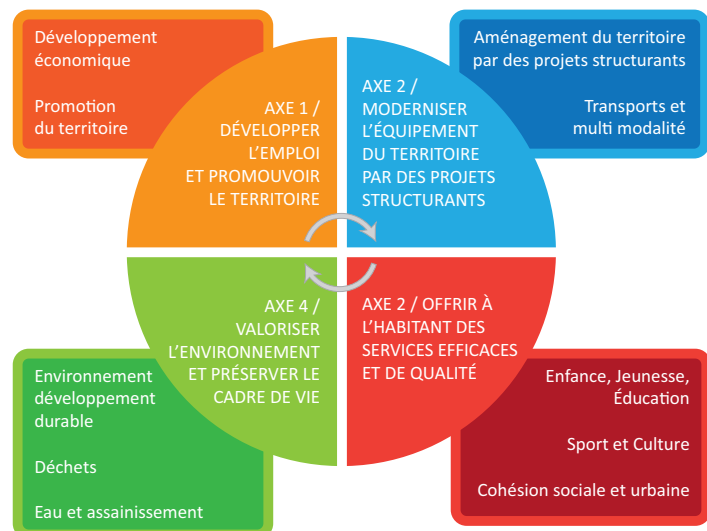
Le projet de territoire donne le cap de développement stratégique du territoire. Il repose sur un schéma de mutualisation des services et le renouvellement du pacte financier et fiscal. Délibérés en décembre 2014, ces documents évolueront aussi avec les réalisations des actions du projet de territoire.

Le projet de territoire est donc le socle d'une culture commune pour Châteauroux Métropole, dans un triple objectif d'efficacité, d'adaptabilité et d'efficience de l'action publique dans le service rendu aux habitants et au territoire.



## LE PROJET DE TERRITOIRE, 4 AXES STRATÉGIQUES POUR UN PLAN PLURIANNUEL

À l'issue de cette démarche de concertation, 4 axes stratégiques ont été définis et déclinés en 10 chantiers prioritaires, dans lesquels s'inscrivent les projets de développement marquants pour le mandat.





# PARTIE 1/

## Diagnostic partagé



# **AXE 1/**

## **DÉVELOPPER L'EMPLOI**

### **ET PROMOUVOIR LE TERRITOIRE**

# CHÂTEAURoux MÉTROPOLE EN QUELQUES CHIFFRES

## POPULATION

**74 738** habitants  
dont 44 960 à Châteauroux  
(INSEE, 1<sup>er</sup> janvier 2013)  
1/3 de la population  
départementale

**31%** de la population  
est retraitée

**44%** des ménages  
composés de personnes  
seules en 2009

## REVENU MÉDIAN

En 2011 : **18 314 €**  
par foyer fiscal en moyenne,  
inférieur au revenu national  
(19 218€) et à celui de la  
Région Centre, (19 211€).

## EMPLOI

**3/4** des emplois de  
l'agglomération sont à  
Châteauroux, qui concentre  
53% de la population active.

Un taux de chômage inférieur  
à la moyenne nationale et  
régionale, mais en croissance  
sur les dernières années :

**2008 : 6,3%**  
**2013 : 9,3%**  
**2015 : 9,7%**

## ÉCONOMIE

**18 ZAC** (industrielles,  
commerciales, à vocation  
artisanale) dont la ZAC  
d'OZANS de 500ha

## Démographie : attirer des populations nouvelles sur la ville-centre

Les 74 738 habitants de l'agglomération représentent 1/3 de la population départementale. La ville-centre rassemble près de la moitié de ses habitants. Entre 1999 et 2010, la population du bassin de vie a diminué de 0,1 % par an en moyenne, contre une hausse de 0,4 % en région Centre. Le solde migratoire est négatif à l'échelle de Châteauroux Métropole, avec des écarts selon les communes. Entre 2007 et 2012, l'agglomération a perdu 3 045 habitants, dont 2 167 par la ville-centre. À ce phénomène de

solde négatif s'ajoute un vieillissement accéléré de la population avec une part des moins de 20 ans d'environ 20,5 % et une part des plus de 60 ans représentant 36 %. Par ailleurs, 44% de la population est isolée, que ce soit comme famille monoparentale ou en qualité de personne âgée. Pour répondre aux besoins de la population, le taux d'équipements scolaires et d'hébergement est suffisant, mais pourrait devenir sous-exploité pour les écoles.



## Emploi et économie : grâce à un niveau de qualification élevé, résister à la crise du secteur industriel

Châteauroux Métropole se situe à un moment charnière de son histoire économique. Les entreprises industrielles sont peu nombreuses, mais concentrent un grand nombre de salariés. Depuis 5 ans, près de 700 postes ont été supprimés dans ce secteur en difficulté qui cède progressivement la place aux activités administratives et tertiaires.

La ville-centre concentre la majeure partie des activités administratives, tandis que les pôles d'appui ont principalement une vocation commerciale et que les communes résidentielles accueillent les entreprises artisanales de construction. L'aéronautique représente un vecteur de développement majeur.

Le taux de chômage est inférieur aux moyennes nationale et régionale, malgré une forte suppression d'emplois durant les 5 dernières années. Même si les revenus fiscaux des habitants de Châteauroux Métropole demeurent inférieurs aux moyennes

régionales et nationales, de grandes disparités existent avec les 4 pôles d'appui et les communes résidentielles.

Pour permettre l'installation de nouvelles activités économiques, à l'image de la zone d'activités Ozans, de nouvelles infrastructures structurantes et multi modales doivent être engagées, comme le Pôle Gare ou autour de l'Aéroport. Celles-ci constituent aussi des leviers d'attractivité touristique aux retombées économiques majeures.

Au-delà des fractures territoriales, pour soutenir l'innovation et densifier le tissu des petites et moyennes entreprises, la résorption de la fracture numérique est un impératif, compte tenu du retard constaté en matière de téléphonie ou de fibre.



# AXE 2/

**MODERNISER L'ÉQUIPEMENT DU TERRITOIRE  
PAR DES PROJETS STRUCTURANTS**







# AXE 3/

## OFFRIR À L'HABITANT DES SERVICES EFFICACES ET DE QUALITÉ

# CHÂTEAURoux MÉTROPOLE EN QUELQUES CHIFFRES

## UN PARC DE LOGEMENTS ATTRACTIF ET ÉCONOMIQUEMENT COMPÉTITIF

**200** terrains à bâtir sur l'agglomération

**70 %** des logements se situent sur la ville-centre, **25 %** sur les 4 Pôles d'Appui, et **5%** sur les 10 communes résidentielles

**49%** de propriétaires

**26%** de logement social dont **34 %** sur Châteauroux

Loyer moyen mensuel **5,5€/m<sup>2</sup>**

## ÉDUCATION

Depuis 2000, **-18,5%** des effectifs dans le 1<sup>er</sup> degré et **-8,47%** dans le 2<sup>nd</sup> degré. Entre 2010 et 2014,

**800 000€** consacrés au dispositif de réussite éducative pour accompagner les enfants en difficultés scolaires et leurs familles.

## SANTÉ

**2,13** médecins pour 1 000 habitants (nationale 3,1 ; régionale 2,43)

**85%** situés sur la Ville de Châteauroux

**14** établissements pour personnes âgées, soit 1 000 lits disponibles

## Logement : diversité et compétitivité économique du parc de logements

La politique de logement est compétitive, du fait de la faiblesse des coûts, que ce soit au niveau locatif ou d'accès à la propriété. En revanche, le taux de vacance est très élevé et ne cesse de s'accroître puisqu'il se trouve lié à la baisse démographique. En 2011, selon l'INSEE, 2 806 logements étaient vacants sur la métropole, avec une augmentation de 77% depuis 1975 sur la Ville de Châteauroux. La part de logements sociaux est également adaptée, même si la concentration est réelle sur certains quartiers de Châteauroux.

L'ampleur des travaux engagés au titre de la politique de la ville et des

programmes de rénovation urbaine ont transformé la physionomie de certains quartiers. Grâce aux 92M€ investis, 331 logements sociaux ont été construits, 668 appartements réhabilités, sans compter les travaux de rénovation des parties communes des bâtiments collectifs, qui ont concerné près de 5 000 logements. Malgré ces opérations lourdes, 3 quartiers de Châteauroux restent en grande difficulté sociale (Saint Jean / Saint Jacques ; Beaulieu ; Vaugirard / Saint Christophe). Ils sont donc au cœur des interventions du contrat de ville 2015-2020 signé le 19 juin 2015 et du NPNRU 2016-2024.



## Éducation : un nombre d'établissements important mais une offre universitaire insuffisante

Depuis 2000, les effectifs scolaires ont fortement diminué compte tenu de la baisse de la natalité (-18,5% dans le 1<sup>er</sup> degré et -8,47% dans le 2<sup>nd</sup> degré). En revanche, les résultats scolaires sont performants, puisque les taux de réussite s'élèvent à 90% au niveau du bac général et 72% pour les bacs professionnels. En matière d'offre pour des études supérieures, si elle apparaît suffisante pour des études

courtes de niveau licence, elle semble manifestement insuffisante pour les niveaux supérieurs, contraignant les jeunes à la mobilité, pour poursuivre leurs cycles supérieurs. Dans le même temps, les entreprises semblent peiner à recruter dans certaines niches d'activités. Par conséquent, les liens entre l'offre universitaire et le secteur économique local doivent encore se renforcer.

## Santé : une densité médicale inégalement répartie sur le territoire

Si le nombre global de praticiens demeure inférieur aux moyennes régionale et nationale, il est surtout très inégalement réparti sur le territoire

par une concentration manifeste sur la ville-centre de près de 85% des généralistes comme spécialistes.



# **AXE 4/**

## **VALORISER L'ENVIRONNEMENT**

### **ET PRÉSERVER LE CADRE DE VIE**

# CHÂTEAURoux MÉTROPOLE EN QUELQUES CHIFFRES

## PATRIMOINE

27 immeubles classés  
ou protégés au titre des  
monuments historiques

4 espaces naturels sensibles

En 2014, plus de 45 000  
personnes ont assisté aux  
spectacles du Mach 36

## AGRICULTURE

56 % du territoire est  
constitué de surfaces agricoles



## Patrimoine : Préserver et promouvoir un environnement d'exception

L'attractivité démographique repose sur le maintien d'un cadre de vie agréable et respectueux de l'environnement, qui préserve le développement de surfaces agricoles fertiles. Cette qualité de vie est le vecteur d'un tourisme en essor, dont la pérennisation doit être recherchée dans la durée. Cette démarche requiert donc une mobilisation forte de promotion

du territoire et de son patrimoine environnemental et culturel dense. Le Val de l'Indre constitue également un corridor écologique à très fort potentiel protégé à la fois au titre de l'espace Natura 2000, des 4 espaces naturels sensibles et du parc régional de la Brenne.

## Agriculture et gestion de l'eau

Entre 1988 et 2010, le nombre des exploitations agricoles a été diminué de moitié, du fait de l'expansion des pôles d'appui et communes résidentielles, d'une tendance structurelle au regroupement de ces exploitations, mais aussi du recul d'attractivité du métier d'agriculteur pour les jeunes.

Ce phénomène doit être observé avec vigilance du fait des grandes potentialités agronomiques du territoire, notamment en matière céréalière. Enfin, l'Indre est un élément structurant du territoire comme lieu de ressources et de détente pour les castelroussins.

## SYNTHÈSE DES ENJEUX DU PROJET DE TERRITOIRE

L'ensemble des données statistiques mettent en exergue, certes des fragilités de court terme, mais aussi de nombreuses potentialités du territoire. Celles-ci peuvent être synthétisées ci-dessous.

Le projet de territoire doit poursuivre une ambition majeure : attirer les populations et les activités sur Châteauroux Métropole en préservant la qualité de vie du bassin.

### FORCES

- Centralité géographique
- Disponibilités foncières et locatives
- Niveau d'équipements et de services élevé
- Qualité de vie notable en matière environnementale et culturelle

### FAIBLESSES

- Vieillesse de la population et baisse de la natalité
- Baisse de l'attractivité du centre-ville
- Insuffisance des dessertes ferroviaires sur l'agglomération
- Voies cyclables discontinues

### OPPORTUNITÉS

- Attractivité des communes résidentielles et des 4 pôles d'appui
- Renouvellement urbain PNRU/OPAH
- Potentialités touristiques diversifiées
- Développement du secteur tertiaire et des dessertes intermodales (aéroport, POLT, POCL, pôle gare...)
- Partenariats avec la Chine

### MENACES

- Amplification de la perte démographique de la ville-centre
- Faible croissance et augmentation du taux de chômage par inadéquation entre le niveau de formation et les secteurs d'emploi
- Étalement urbain



# PARTIE 2/

## Prospective et plan d'actions



# AXE 1/

## DÉVELOPPER L'EMPLOI

### ET PROMOUVOIR LE TERRITOIRE



# AXE 1 / DÉVELOPPER L'EMPLOI ET PROMOUVOIR LE TERRITOIRE

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Les projets déjà engagés :

Début des travaux de mise en œuvre du réseau FFTH fin 2015

Inauguration d'un Fablab à Balsan le 23 septembre 2015

Dépôt de candidature à la labellisation « grande école du numérique »

Développement de l'éco-campus Balsan

Promotion d'Eurocity grâce aux portes ouvertes des 6 juin et 19 septembre 2015

## Développement économique

> LES OBJECTIFS PARTAGÉS

**Numérique.** Favoriser le Très Haut Débit et l'économie numérique comme axes de développement pour l'économie. Créer un pôle numérique à Balsan, en partenariat avec toutes les organisations présentes sur l'Eco-campus : réhabilitation du bâtiment de l'horloge de l'ancienne manufacture, création d'un écosystème propice au développement du numérique sur le territoire (pépinière d'entreprises, FabLab...).

**Services aux entreprises, innovation et emploi.** Renforcer les stratégies partenariales avec les structures locales, régionales dans le cadre du futur Schéma Régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation. Réhabiliter la clinique Montaigne en pépinière d'entreprises, en lien avec le développement des quartiers dans le cadre de la politique de la ville. Fonder un club d'entreprises à l'échelle du territoire. S'appuyer sur la Gestion prévisionnelle des emplois et des Compétences Territoriale pour fédérer les branches professionnelles. Créer une structure d'accueil pour l'emploi des cadres et de leurs conjoints.

**Enseignement.** Constituer un pôle d'enseignement supérieur à Balsan, sous la forme d'un campus universitaire offrant tous les services à l'étudiant au cœur de l'agglomération. Promouvoir le regroupement des

établissements d'enseignement du territoire autour d'infrastructures communes (relocalisation de l'IFSI...), et favoriser la création de nouveaux établissements en cohérence avec les besoins de l'économie locale : formations aux métiers de la fibre optique, aux métiers de l'industrie aéronautique, de la transition énergétique, du numérique (en particulier le métier de codeur) et des nouvelles technologies. Intervenir en soutien de la stratégie régionale en matière d'apprentissage et dans l'accompagnement des apprentis. Accompagner le développement de l'enseignement technique avec l'appui de la plate-forme des métiers.

**Eurocity.** Promouvoir la zone d'activités d'Eurocity, incluant Ozans et la Martinerie, comme gisement d'emplois pour le territoire.

**Aéroport.** Développer l'activité aéroportuaire dans un contexte de fort développement de l'aéronautique et valoriser l'aéroport comme un atout majeur du territoire. Créer des partenariats entre l'aéroport et les métropoles régionales et interrégionales. Favoriser le lancement de nouvelles lignes de passagers, nationales (Châteauroux-Lyon...) et internationales (Angleterre, Portugal, Turquie). Accompagner le Centre de formation des Pompiers d'aéroport dans son développement, y compris dans le cadre d'organisation d'événementiels.



# AXE 1 / DÉVELOPPER L'EMPLOI ET PROMOUVOIR LE TERRITOIRE

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Les projets déjà engagés :

Recrutement conjoint avec  
la CCI d'un manager du  
commerce en mai 2015

Développement de la ligne  
aérienne Châteauroux-Nice

**Commerce.** Redynamiser le commerce, en particulier les centres villes des communes éligibles au FISAC (Châteauroux, Ardentes, Déols, Saint-Maur et Le Poinçonnet), et développer des synergies entre les zones commerciales. Favoriser l'implantation d'enseignes attractives au cœur de la ville centre en initiant des rencontres avec les professionnels de l'immobilier d'entreprises. Reconvertir les vitrines commerciales vacantes, comme support de valorisation des potentialités du territoire. Inciter les propriétaires à remettre leur « fonds dormants » sur le marché par des mesures fiscales.

**Agriculture.** Favoriser le développement de l'agriculture en privilégiant les jeunes agriculteurs et la préservation des terres agricoles. Valoriser les friches foncières agricoles en accompagnant les agriculteurs en cultures maraîchères, fruitières. Lutter contre les risques de pollutions (soutien aux mesures agro-environnementales).

**Résorber les friches industrielles et commerciales.**



# AXE 1 / DÉVELOPPER L'EMPLOI ET PROMOUVOIR LE TERRITOIRE

## PROMOTION DU TERRITOIRE

Les projets déjà engagés :

Création et promotion  
d'une nouvelle identité pour  
Châteauroux Métropole

Lancement d'une étude sur la  
stratégie touristique Juin 2015

100 000 visiteurs lors des  
championnats du monde de  
voltige en 2015

En 2017, 2 000 tireurs  
participeront au championnat  
du monde de Tir sportif de  
vitesse.



## Promotion du territoire

> LES OBJECTIFS PARTAGÉS

**Tourisme.** Développer l'offre touristique en cohérence avec l'offre départementale, en soutenant les initiatives comme L'Indre à Vélo ou le circuit Napoléonien par exemple. Capitaliser sur cette filière, comme vecteur d'emplois pour le territoire.

**Office de tourisme.** Recréer une dynamique autour de l'Office de tourisme par le développement de synergies avec l'Agglomération et ses partenaires et en le relocalisant dans un lieu plus porteur en cœur de ville. Créer un véritable schéma touristique.

**Marque de territoire.** Créer une marque de territoire pour affirmer l'identité du territoire (« Berry Val de Loire », territoire à la fois authentique et moderne). Créer un réseau d'ambassadeurs pour le territoire, en France et à l'étranger.

**Promotion du territoire.** Identifier les principaux lieux de promotion du territoire (salons) et fédérer les forces des

partenaires locaux pour une promotion cohérente et efficace du territoire.

**Centre National de Tir Sportif.** Créer une dynamique nouvelle autour de ce projet structurant porté par la Fédération Française de Tir et développé sur 80 ha sur une partie de l'ancien camp militaire de La Martinerie.

**Hôtellerie.** Soutenir le développement des capacités hôtelières et la diversité des réponses pouvant être apportées aux touristes de loisirs ou d'affaires. Favoriser l'implantation d'hôtellerie haut de gamme.

**Jumelages.** Faire rayonner durablement notre image par le réseau des villes jumelles. Envisager un jumelage communautaire avec une ville américaine en mémoire à notre passé et pour favoriser les contacts avec des établissements scolaires anglophones, ainsi qu'avec une ville chinoise dans la continuité de nos échanges économiques.



## AXE 2/

**MODERNISER L'ÉQUIPEMENT DU TERRITOIRE  
PAR DES PROJETS STRUCTURANTS**

## AXE 2 / MODERNISER L'ÉQUIPEMENT DU TERRITOIRE PAR DES PROJETS STRUCTURANTS

Les projets déjà engagés :

Octobre 2015 : lancement de l'appel à candidature du complexe aquatique

Valorisation des trames verte et bleue

L'Indre à vélo

Un nouveau pôle multimodal autour du Pôle Gare inscrit au CPER

### TRANSPORT ET MULTI MODALITÉ

Les projets déjà engagés :

Gratuité des transports depuis 2001

Mise en œuvre d'une nouvelle DSP transports au 1<sup>er</sup> novembre 2015

Élaboration d'un schéma directeur des pistes cyclables

## Aménagement du territoire et projets structurants

> LES OBJECTIFS PARTAGÉS

**Démographie.** Revitaliser la démographie du territoire par un renforcement de l'attractivité de la ville centre et de ses villes pôles d'appui, en matière d'habitat, d'équipements et de services. Valoriser le dispositif d'accession à la propriété.

**Complexe aquatique.** Créer un complexe aquatique répondant aux besoins ludiques et sportifs du territoire ; en faire un élément d'attractivité pour Châteauroux et son agglomération. Privilégier une démarche HQE et des choix techniques respectueux de l'environnement (chauffage, traitement de l'air, traitement de l'eau).

**Pôle multimodal.** Requalifier le secteur Gare, en créant un quartier mixte dédié à l'habitat, aux commerces, aux loisirs et au tertiaire. Relier les quartiers de la ville par l'investissement dans une passerelle sur les voies. Réaliser dans ce domaine, un schéma de développement à court, moyen et long

terme, dans une logique de développement futur de l'agglomération.

**Réseau de voiries.** Développer les connexions entre centre et périphérie, entre l'urbain et le rural, entre le centre-ville et les zones d'activités.

- Valoriser les axes pénétrant en cœur d'agglomération.

- Améliorer la desserte du centre-ville de Châteauroux.

- Renforcer la vocation de support de trafic de transit des boulevards de la ville centre, par la mise en place d'une onde verte.

- Développer les modes de transport doux, notamment en milieu urbain, en favorisant la continuité des itinéraires cyclables à vocation professionnelle ou touristique (Indre à vélo). Adopter un schéma directeur des voies cyclables, intégrant l'implantation de parkings à vélos.

- Favoriser en matière de voirie, la mutualisation des services entre les communes qui en exprimeraient le besoin : entretien des voiries, viabilité hivernale.

## Transports et Multi modalité

> LES OBJECTIFS PARTAGÉS

**Démographie. Transports.** Favoriser un maillage équilibré du transport desservant les équipements de loisirs, culturels et sportifs à l'échelle de l'agglomération.

**Desserte ferroviaire.** Soutenir et développer la fréquence de desserte de Châteauroux sur la ligne POLT. Promouvoir les connexions entre Châteauroux et les grandes agglomérations. Organiser une étoile ferroviaire autour du pôle multimodal de Châteauroux. Défendre le raccordement de Châteauroux à la ligne LGV Paris-Lyon.

**Transports collectifs.** Favoriser l'accès de tous au transport collectif et améliorer la mobilité. Adapter la desserte des zones d'habitation et des zones d'activités aux flux.

**Multi modalité.** Favoriser la cohérence multimodale, grâce à la réalisation d'un Plan de déplacement urbain. Analyser l'opportunité de la mise en place de parkings relais sur les voies structurantes. Favoriser le covoiturage.





# AXE 3/

**OFFRIR À L'HABITANT**  
DES SERVICES EFFICACES ET DE QUALITÉ

## AXE 3 / OFFRIR À L'HABITANT DES SERVICES EFFICACES ET DE QUALITÉ

### ENFANCE, JEUNESSE ET ÉDUCATION

Les projets déjà engagés :

2 Maisons de santé déjà  
ouvertes à Saint-Maur et Déols

Plusieurs projets de création  
sur Luant, Le Poinçonnet,  
Montierchaume et  
Châteauroux

## Enfance, jeunesse et éducation

> LES OBJECTIFS PARTAGÉS

**Écoles.** Mettre en place un partage d'expériences et d'idées en matière de gestion des écoles et de TAP.

**Restauration collective.** Favoriser les circuits de proximité et les produits biologiques.

**Accueils de loisirs.** Favoriser la création de liens entre les communes et la constitution d'un réseau de partage de données, d'expériences et d'organisation. Promouvoir la mise en place d'un système d'inscription dématérialisé à l'échelle communale.

**Petite enfance.** Moduler les plages horaires d'accueil en crèche au bénéfice

des parents travaillant à des horaires atypiques (avant 7H le matin et après 19H le soir). Soutenir la création de crèches inter-entreprises.

**Santé.** Favoriser, avec le Conseil Départemental, l'organisation des professions de santé en pôles pluridisciplinaires (2 Maisons de santé actuellement, respectivement à Saint-Maur et à Déols ; projets sur Luant, le Poinçonnet, Montierchaume et Châteauroux). Adapter les services à la personne aux besoins des populations (analyse du besoin du territoire en spécialistes par une cartographie du corps médical). Soutenir l'extension du périmètre d'action d'Urgence Médicale 36.



# AXE 3 / OFFRIR À L'HABITANT DES SERVICES EFFICACES ET DE QUALITÉ

## SPORT ET CULTURE

Les projets déjà engagés :

Stage – Festival de danse  
DARC : plus de 400 stagiaires  
et des milliers de spectateurs

Création d'un pôle culturel  
intercommunal autour de  
l'ancien centre social Racine à  
Châteauroux

Lancement du concours du  
complexe aquatique, le 2  
octobre 2015, pour un début  
des travaux en juin 2017

Inauguration du skatepark le  
31 octobre 2015



## Sport et culture

> LES OBJECTIFS PARTAGÉS  
**Événementiel culturel et sportif.** Élaborer un schéma communautaire des activités. Développer l'événementiel sportif et culturel, permettant de renforcer le vivre ensemble, et de favoriser les retombées économiques et touristiques. Soutenir les initiatives innovantes (le Scarabet, L'audacieux ...).

**Accès de tous à la culture.** Promouvoir la culture en dehors de la ville centre : itinérance des équipements (cinéma itinérant ou de plein air) dans les différentes communes de l'Agglo ; décentralisation des spectacles et actions culturelles avec le soutien des communes. Réfléchir à un pass d'activités pour les jeunes.

**Pôle culturel.** Aménager un pôle culturel à rayonnement intercommunal, voire départemental, sur le site de l'ancien centre culturel Racine de Châteauroux, en lien avec Equinoxe, la Médiathèque et la Chapelle des rédempto-

ristes. Valorisation du site clunisien de l'Abbaye de Déols. Conduire une étude sur les prestations du Conservatoire et en partager les compétences à l'échelle de l'agglomération.

**Complexe Aquatique.** Construire une nouvelle dynamique sportive autour du complexe aquatique en fédérant les associations locales autour du projet.

**Skate Park de la Margotière.** Développer l'engouement pour les sports de glisse autour de ce nouvel équipement structurant, en fédérant les associations existantes.

**Site de la Margotière.** Promouvoir le développement du site de la Margotière autour de plusieurs activités sportives (athlétisme, tir à l'arc, skate park, BMX...), notamment vers les scolaires.



# AXE 3 / OFFRIR À L'HABITANT DES SERVICES EFFICACES ET DE QUALITÉ

## COHÉSION SOCIALE ET URBAINE

Les projets déjà engagés :

19 juin 2015 : signature du contrat de ville 2015-2020

Novembre 2015 : dépôt du projet de préfiguration du NPNRU 2016-2024

200 projets de rénovation aidés en 2014 par l'OPAH

Depuis 2015, jusqu'à 10 500€ peuvent être versés aux primo-accédants à la propriété à Châteauroux et dans les communes d'appui.

2 juillet 2014 : inauguration du nouveau siège social du CCAS à Balsan

Ouverture de l'aire de grand passage avant l'été 2016

## Cohésion sociale et urbaine

> LES OBJECTIFS PARTAGÉS

**Habitat.** Offrir des logements adaptés aux besoins de la population. Favoriser les parcours résidentiels. Accompagner les propriétaires dans l'amélioration de leur logement. Favoriser l'accèsion à la propriété.

**Contrat de ville et PNRU.** Articuler les dispositifs en faveur des quartiers. Veiller à l'intégration des quartiers d'habitat social dans le tissu urbain. Impliquer la population dans la vie locale.

**CCAS.** Renforcer la communication entre les CCAS des différentes communes. Favoriser les actions envers les personnes en difficulté, en lien avec le Conseil départemental.

**Gens du voyage.** Assurer la gestion de l'aire de grand passage et du terrain d'accueil des gens du voyage. Identifier les lieux propices à la création de terrains familiaux.





# **AXE 4/**

## **VALORISER L'ENVIRONNEMENT**

### **ET PRÉSERVER LE CADRE DE VIE**

## AXE 4 / VALORISER L'ENVIRONNEMENT ET PRÉSERVER LE CADRE DE VIE

### ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les projets déjà engagés :

Élaboration d'un contrat de performance énergétique pour 171 bâtiments de l'agglomération, du CCAS, des villes de Châteauroux, Saint Maur et Le Poinçonnet.

Obtention du label HQE pour la tranche 1 phase 1 de la ZAC d'Ozans (Juillet 2013).

## Environnement et développement durable

> LES OBJECTIFS PARTAGÉS

**Réhabilitation thermique et économies d'énergie.** Favoriser la réhabilitation thermique du patrimoine des communes et partager des objectifs d'économies d'énergie. Élaborer un contrat de performance énergétique mutualisé. Développer l'appui de l'Agglomération aux communes dans ce domaine.

**Réduction des émissions de gaz à effet de serre.** Mise en œuvre d'un plan d'isolation des bâtiments publics et privés.

**Éclairage public.** Lutter contre la pollution lumineuse. Diminuer la facture énergétique de l'éclairage public.

**Trame verte et bleue.** Préserver et valoriser la trame verte et bleue de la vallée de l'Indre dans le cadre du PLU intercommunal (plantation de haies...) et du SCoT.

**Aménagement durable.** Privilégier la démarche HQE dans les projets d'aménagement (Ozans). Concilier développement économique, compétitivité, emploi et développement durable, en favorisant les clauses d'insertion dans les marchés de travaux, la réutilisation des matériaux du site, le recours aux énergies renouvelables (centre aquatique). Réfléchir à la place de la voiture dans les déplacements. Développer les énergies renouvelables.



## Déchets

> LES OBJECTIFS PARTAGÉS

**Collecte des ordures ménagères et gestion des déchets.** Promouvoir une réflexion à l'échelle du territoire sur la façon de collecter les déchets, de les trier et de les valoriser : objectif de réduction

de la production de déchets à la source, de développement des filières de recyclage. Harmoniser les rythmes de collecte afin d'en maîtriser le coût et pour davantage de confort pour l'habitant.

## EAU ET ASSAINISSEMENT

Les projets déjà engagés :

Nouvelle DSP d'assainissement sur 8 communes (Coings, Montierchaume, Diors, Maron, Sassierges - Saint Germain, Arthon, Etretchet, Ardente)

Début octobre : Lancement d'une nouvelle procédure de DSP eau et assainissement pour Châteauroux et Le Poinçonnet. Entrée en vigueur le 15 juillet 2016.



## Eau et assainissement

### > LES OBJECTIFS PARTAGÉS

**Harmonisation du service communautaire.** Améliorer le service d'eau et assainissement sans en augmenter le prix. Poursuivre les mutualisations des contrats et harmoniser les règles et le prix pour l'utilisateur.

**Modernisation de la gestion de l'eau.** Travailler sur les aspects qualitatifs et quantitatifs de la gestion de l'eau : meilleur repérage des fuites par la sectorisation, télégestion, meilleur rendement de l'adduction d'eau potable (AEP).

**Maintien de la qualité de l'eau.** Lutter contre la pollution de l'eau, veiller à sa qualité et à la prévention des risques sa-

nitaires. Assurer une teneur en nitrates < à 45mg/litre d'eau. Rechercher des ressources nouvelles. Protéger les captages dans les périmètres délimités.

**Compétence en gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations.** En premier lieu et avant prise de compétence par l'Agglomération, rencontrer les acteurs concernés par le bassin versant de l'Indre, pour un diagnostic partagé. Travailler en réseau, en associant les services de l'État.

# NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

Handwriting practice lines consisting of 25 horizontal dotted lines.

Handwriting practice lines consisting of 28 horizontal dotted lines.

Hôtel de ville  
CS 80509  
36012 Châteauroux cedex

Tél. : 02 54 08 33 00  
Fax : 02 54 07 03 11

[www.chateauroux-metropole.fr](http://www.chateauroux-metropole.fr)

